

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'Hérault
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
et bulletin de liaison des maires

21 juillet 2009

Spécial Zq

S O M M A I R E

AVIS DE CONCOURS

(Centre Hospitalier de Bagnols-sur Cèze)

<u>Avis de concours du 2 juillet 2009</u> Avis de concours interne sur titres pour le recrutement de cadres de santé	2
<u>Avis de concours du 2 juillet 2009</u> Avis de concours sur titres permettant l'accès au corps de manipulateur d'électroradiologie médicale	3
<u>Avis de concours du 2 juillet 2009</u> Avis de concours sur titres permettant l'accès au corps de technicien de laboratoire.....	4

AVIS DE CONCOURS

(Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze)

Avis de concours du 2 juillet 2009.

Avis de concours interne sur titres pour le recrutement de cadres de santé

Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze

Direction des Ressources Humaines

04-66-79-12-58

Avis de concours interne sur titres pour le recrutement de cadres de santé

Un concours interne sur titres aura lieu au Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze, en application de l'article 2-1° du décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001, portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 2 postes d'infirmiers cadres de santé vacants dans cet établissement.

Peuvent faire acte de candidature :

- les agents titulaires du diplôme de cadre de santé, appartenant aux corps des personnels infirmiers des établissements mentionnés à l'article 2 du titre IV du statut général des fonctionnaires, comptant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans l'un des corps infirmiers ;
- les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière, titulaires de l'un des diplômes d'accès à l'un des corps infirmiers et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière.

Les candidatures doivent être adressées, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au Directeur du Centre Hospitalier (Direction des Ressources Humaines), BP 75163, avenue Alphonse Daudet 30205 BAGNOLS SUR CEZE, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs.

Les dossiers d'inscription seront retournés avant la date fixée par l'établissement organisateur, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieux de concours.

Fait à Bagnols sur Cèze, le 2 juillet 2009

P/Le Directeur
P/Le Directeur Adjoint
Chargé des Ressources Humaines
L'Attaché d'Administration

MC. GUERRA

Avis de concours du 2 juillet 2009.**Avis de concours sur titres permettant l'accès au corps de manipulateur d'électroradiologie médicale****Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze**

Direction des Ressources Humaines

04-66-79-12-58

Avis de concours sur titres permettant l'accès au corps de manipulateur d'électroradiologie médicale

Un concours sur titres aura lieu au Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze, en application de l'article 19 du décret n°89-613 du 1^{er} septembre 1989, portant statuts particuliers des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 1 poste de manipulateur d'électroradiologie médicale vacant dans cet établissement.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale, ou du brevet de technicien supérieur d'électroradiologie médicale, ou du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique, ou d'une autorisation d'exercice délivrée en application de l'article L. 4351-4 du code de la santé publique.

Les demandes d'admission au concours sur titres doivent être adressées, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au Directeur du Centre Hospitalier (Direction des Ressources Humaines), BP 75163, avenue Alphonse Daudet 30205 BAGNOLS SUR CEZE, dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs.

Les dossiers d'inscription seront retournés avant la date fixée par l'établissement organisateur, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieux de concours.

Fait à Bagnols sur Cèze, le 2 juillet 2009

P/Le Directeur
P/Le Directeur Adjoint
Chargé des Ressources Humaines
L'Attaché d'Administration

MC. GUERRA

Avis de concours du 2 juillet 2009.**Avis de concours sur titres permettant l'accès au corps de technicien de laboratoire****Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze**

Direction des Ressources Humaines

04-66-79-12-58

Avis de concours sur titres permettant l'accès au corps de technicien de laboratoire

Un concours sur titres aura lieu au Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze, en application de l'article 10-I du décret n°89-613 du 1^{er} septembre 1989, portant statuts particuliers des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 1 poste de technicien de laboratoire vacant dans cet établissement.

Ce concours est ouvert :

- aux candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes figurant sur la liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;
- aux personnes titulaires d'une autorisation d'exercice de la profession de technicien de laboratoire, en application de l'arrêté pris en application de la directive 92/51/CEE du Conseil des Communautés européennes du 18 juin 1992 et fixant la liste des titres ou diplômes exigés des personnes employées en qualité de technicien dans un laboratoire d'analyses de biologie médicale.

Les demandes d'admission au concours sur titres doivent être adressées, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au Directeur du Centre Hospitalier (Direction des Ressources Humaines), BP 75163, avenue Alphonse Daudet 30205 BAGNOLS SUR CEZE, dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs.

Les dossiers d'inscription seront retournés avant la date fixée par l'établissement organisateur, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieux de concours.

Fait à Bagnols sur Cèze, le 2 juillet 2009

P/Le Directeur
P/Le Directeur Adjoint
Chargé des Ressources Humaines
L'Attaché d'Administration

MC. GUERRA

Pour copie conforme aux originaux déposés aux archives de la Préfecture

Montpellier le **21 juillet 2009**

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Patrice LATRON

Toute correspondance concernant le Recueil des Actes Administratifs doit être adressée à M. le Préfet de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault, Direction des Ressources Humaines et des Moyens, Bureau des Moyens et de la Logistique.

Le recueil n'est pas vendu au numéro. Cependant, les organismes privés et particuliers peuvent souscrire des abonnements annuels (1er janvier au 31 décembre) au tarif de 76 euros l'abonnement. Leur demande, accompagnée d'un chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de M. le Régisseur des Recettes de la Préfecture de l'Hérault, doit parvenir à l'adresse précisée ci-dessus.

Tous les originaux des arrêtés publiés dans le recueil peuvent être consultés à la Direction des Relations avec les Collectivités Locales, Pôle Juridique Interministériel